

FICHE TECHNIQUE

CERTIFICATS MONITEURS EN SAUVETAGE, MONITEUR PREMIERS SOINS ET MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL.

**ENSEIGNER LES COURS MENANT AU CERTIFICAT SAUVETEUR NATIONAL - PISCINE
ADAPTATIONS EN CONTEXTE DE COVID-19**

**POUR LES FORMATIONS, LES EXAMENS ET
LES SITUATIONS DE TRAVAIL**



Édition mise à jour au 8 avril 2021

 SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

CERTIFICAT MONITEUR EN SAUVETAGE, MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL, SAUVETEUR PREMIERS SOINS.

ADAPTATIONS EN CONTEXTE DE COVID-19

Pour l'enseignement et l'évaluation des candidats **Moniteurs en sauvetage, Moniteurs premiers soins et Moniteurs Sauveteur national** lors du cours et de l'examen de requalification et pour le travail **des moniteurs** lors des activités dans les lieux de baignade en contexte de COVID-19

Cette **fiche technique** présente les **adaptations** pour l'enseignement, et l'évaluation, ainsi qu'en milieu de travail pour le **moniteur** en contexte de COVID-19

Cette fiche vise à soutenir les **Formateurs de moniteurs** et est un complément au **Guide du certificat Moniteur en sauvetage, Guide du certificat moniteur premiers soins et au Guide du certificat Moniteur Sauveteur national**. Les **membres affiliés** et les **gestionnaires** de lieu de baignade sont invités à utiliser cette fiche pour superviser leur équipe de **moniteurs** des lieux de baignade.

Cette fiche pourrait être mise à jour en fonction de l'évolution de la situation. Pour demeurer informé consulter régulièrement la page COVID-19 de votre tableau de bord sur le site www.sauvetage.qc.ca

Cette fiche a été validée par le groupe de travail SAT COVID-19 de l'INSPQ et du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) et réalisée en collaboration avec l'APSAM.

Contactez la Société de sauvetage pour toute question relative à cette fiche : alerte@sauvetage.qc.ca

Table des matières

RAPPORTER UN CAS D'ÉCLOSION À LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	5
PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES	5
PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE EN CONTINU LORS DE LA SURVEILLANCE AQUATIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT	5
DISTANCIATION PHYSIQUE	6
HYGIÈNE DES MAINS	7
ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE	7
NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES FRÉQUEMMENT TOUCHÉES ET DES ÉQUIPEMENTS :	7
Matériel pour les candidats Sauveteur national (SN), les moniteurs et les surveillants-sauveteurs :	7
Matériel de secours, de formation et d'entraînement	7
Mannequin(s) pour la RCR avec des poumons	8
INFORMATIONS IMPORTANTES À RÉVISER POUR LES COURS ET LE TRAVAIL DE SURVEILLANCE AQUATIQUE	9
MONITEUR EN SAUVETAGE ET MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (COURS DE 32H)	10
MONITEUR PREMIERS SOINS (16h ou 32h)	13
MONITEUR PREMIERS SOINS (16h ou 32h)	14
MONITEUR PREMIERS SOINS (16h ou 32h)	15
REQUALIFICATION MONITEUR EN SAUVETAGE (MS), MONITEUR PREMIERS SOINS (MPS), MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (MSN)	16

Exclusion des personnes symptomatiques des lieux de baignade

Les personnes présentant des symptômes font partie de la chaîne de transmission de la COVID-19. Des procédures tenant compte des éléments suivants peuvent éviter la transmission

Faire compléter un questionnaire des symptômes à chaque journée avant une activité. Un questionnaire des symptômes peut être utilisé par ces derniers pour les soutenir dans la réalisation de cette tâche. À noter que ce questionnaire comprend des lignes directrices pour aider les employeurs à identifier les contacts à risque dans leur milieu : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

Le Formateur doit...

Évaluer les symptômes suggestifs de la COVID-19 :

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
<ul style="list-style-type: none">- Apparition ou aggravation d'une toux- Fièvre (température de 38°C et plus, par la bouche)- Difficulté respiratoire- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		<ul style="list-style-type: none">- Fatigue intense inhabituelle sans raison évidente- Douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles (non liées à un effort physique)- Mal de tête inhabituel- Perte d'appétit importante- Nausées (maux de cœur), vomissements ou diarrhée dans les 12 dernières heures- Mal de gorge sans autre cause évidente
Tout moniteur, surveillant-sauveteur ou candidats qui présente l'un ou plusieurs de ces symptômes ou ayant été en contact avec une personne infectée ou qui pourrait l'être ne doit pas travailler ou participer une activité dans un lieu de baignade.		

Gestion des cas et des symptômes : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/gestion-cas-symptomes>

Si un **formateur ou un candidat moniteur** commence à ressentir des symptômes sur les lieux de formation et de travail :

- Lui faire porter un masque de procédure et l'isoler dans un local prévu à cette fin;
- Appeler le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes;
- La personne symptomatique devra consulter le Guide auto-soins (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/>) pour plus de détails. Laisser un exemplaire du guide papier dans le local d'isolement.

Les candidats ayant été en contact avec la personne symptomatique doivent procéder à l'auto surveillance de leurs symptômes en attendant les consignes de la santé publique et appeler le 1 877 644-4545 s'ils développent des symptômes.

Le **formateur** informe le candidat exclu de la matière à réviser et des lectures à faire à la maison dans l'attente de son retour aux activités.

Le **formateur ou le candidat moniteur qui présente un symptôme** peut retourner au travail ou participer à une activité lorsque tous les critères suivant sont satisfaits :

- Une période d'au moins 10 jours écoulée depuis l'apparition du premier symptôme associé à la COVID-19 (incluant les symptômes non respiratoires);
- Amélioration du tableau clinique depuis 24 heures (excluant l'anosmie, l'agueusie et la toux résiduelle qui peut persister);
- Une absence de fièvre depuis 48 heures (sans prise d'antipyrétiques)

RAPPORTER UN CAS D'ÉCLOSION À LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Informez la Société de sauvetage de tout cas d'écllosion survenu dans le cadre d'un cours. Pour contacter la Société de sauvetage : alerte@sauvetage.qc.ca ou le 514-252-3100.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES

Une personne doit être responsable de l'application des mesures sanitaires. Le moniteur du cours (ou un autre membre du personnel) doit s'assurer du respect des mesures sanitaires durant le cours. Par exemple, rappeler aux candidats les mesures de distanciation, du port du masque de procédure, des dyades et toute autre mesure présentée dans cette fiche. Un autre exemple, s'assurer d'éviter les rassemblements dans les vestiaires ou les croisements entre deux groupes.

Si la responsabilité de l'application des mesures sanitaires est confiée à un surveillant-sauveteur, ce dernier ne doit pas avoir une tâche de surveillance aquatique. La surveillance aquatique doit être effectuée sans distraction.

Rappeler aux participants qu'après les cours de retourner à leur domicile sans flâner sur les lieux du cours et d'éviter le covoiturage.

PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE EN CONTINU LORS DE LA SURVEILLANCE AQUATIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT

Le port du masque de procédure en continu est obligatoire lors de la pratique de la surveillance et l'enseignement.

Lors d'une intervention dans l'eau, le sauveteur devra descendre par l'échelle de sa chaise de surveillance, retirer son masque, le déposer sur sa chaise puis intervenir auprès sa victime dans l'eau. Après l'intervention, il devra se sécher remettre un nouveau masque et intervenir selon ce qui est indiqué dans les tableaux présentés dans cette fiche.

Il est de la responsabilité du membre affilié et du gestionnaire du lieu de baignade d'informer et de former son personnel au port du masque en continu durant la surveillance aquatique sur la façon de retirer son masque de façon sécuritaire avant une intervention dans l'eau.

Les surveillants-sauveteurs porteurs de lunettes correctrices doivent prendre des mesures pour éviter que des lunettes qui s'embuent deviennent une distraction à la surveillance aquatique. Dans l'éventualité où il est impossible d'éliminer la buée, et seulement si aucune solution n'est possible, les surveillants-sauveteurs pourront enlever leur masque de procédure durant leur fonction de surveillance mais devront strictement respecter une distanciation physique de plus de 2 mètres et prioriser des stations de surveillance surélevées.

Dans le cadre d'un cours, dans l'éventualité où le fait de ne pas voir les lèvres du moniteur ou du candidat nuit à la communication, à la compréhension ou à l'apprentissage, cette personne pourrait ne pas être obligée de porter son masque en continu.

DISTANCIATION PHYSIQUE

Plus il y a de contacts entre différentes personnes, plus les risques sont élevés qu'un de ces contacts soient avec une personne contagieuse et donc, plus les risques de transmission de la COVID-19 sont importants. Ainsi, la minimisation du nombre, de la fréquence et de la durée des contacts, ainsi que le respect de la distanciation physique de deux mètres en tout temps entre toutes les personnes sont les plus efficaces et doivent être priorisés.

- Prévoir l'utilisation de moyens technologiques (visioconférence) pour effectuer les apprentissages qui étaient habituellement effectués en classe.
- Effectuer des démonstrations avec des mannequins ou à l'aide de vidéo. N'effectuer aucune démonstration avec un candidat et ne pas demander aux candidats d'effectuer une démonstration sur un autre candidat.
- Prévoir des configurations pour favoriser la distanciation physique de 2 m dans la piscine et hors de la piscine
- Favoriser les dyades lors de l'évaluation : toujours les mêmes participants pour le travail d'équipe. Rappeler régulièrement aux candidats durant la formation et les examens de maintenir une distance de 2 m
- Favoriser en tout temps les dyades soit des groupes de deux candidats qui se choisissent et qui effectueront les habiletés qui sont requises en équipe ou avec une victime. Les groupes de dyade seront les mêmes durant toute la durée du cours.
- Pour les interventions où il est impossible de maintenir une distance minimale de deux mètres, se référer aux adaptations présentées dans les tableaux présentés dans cette fiche. D'autres adaptations pourraient être mises en place en autant que les consignes de sécurité sont appliquées.
- Installer une barrière physique adéquate pour séparer le travailleur des autres travailleurs et de la clientèle lorsque la distance de deux mètres ne peut être respectée.
- Le port du masque de procédure médicale de qualité (masque chirurgical) et d'une protection oculaire (lunettes avec protection sur le côté ou visière) sont recommandés : si hors de l'eau ou debout dans la partie peu profonde de la piscine. Lors des cours et des examens, permettre des temps d'arrêt durant l'enchaînement des habiletés requises lors de la pratique d'un sauvetage afin de permettre aux participants qui doivent compléter l'intervention en partie peu profonde et autour de la piscine de se sécher et d'enfiler un masque de procédure de qualité. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- Se changer à la maison et apporter un sac pour leurs effets personnels

HYGIÈNE DES MAINS

- Faire la promotion et appliquer l'hygiène des mains (eau tiède et savon pendant au moins 20 secondes ou solution hydro-alcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon).
 - à l'arrivée et au départ du travail (ou du cours),
 - avant et après chaque activité ou pratique d'un item
 - après avoir touché des surfaces fréquemment touchées (interrupteurs, poignées de porte, micro-ondes, rampes d'escalier, etc.)
 - avant et après les pauses et les repas, lors du passage aux toilettes, à l'entrée et à la sortie des ascenseurs.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ou des gants.

ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE

- Respecter et faire la promotion de l'étiquette respiratoire : tousser dans son coude replié, ou dans un mouchoir et se moucher dans un mouchoir que l'on jette immédiatement dans une poubelle fermée après utilisation, puis se laver les mains dès que possible.

NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES FRÉQUEMMENT TOUCHÉES ET DES ÉQUIPEMENTS :

Les surfaces exposées à l'eau chlorée des piscines (ex. : glissoires, tremplins), notamment par le biais des usagers qui ont été en contact avec l'eau, ne devraient pas nécessiter un entretien additionnel.

- Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées ou lorsqu'elles sont visiblement souillées (ex. tables, chaises).
- Pour les équipements partagés (bouées, tubes de sauvetage, mannequin, etc.), désinfecter après chaque usage.
- Pour les chaises de sauveteur, nettoyer après chaque rotation en particulier les endroits fréquemment touchés.
- Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.

Matériel pour les candidats Sauveteur national (SN), les moniteurs et les surveillants-sauveteurs :

Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.

- Prévoir des masques de procédure en quantité suffisante (recommandé 3 et +) et une protection oculaire à porter lors : des situations et interventions à moins de 2 m, des interventions hors de l'eau ou en partie peu profonde. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure. Se sécher avant de mettre un masque de procédure. À noter que le masque médical doit être changé toutes les quatre heures, ou plus tôt s'il est humide, mouillé ou endommagé.
- Sifflet, masque de poche (avec filtre viral), gants et gel hydro-alcoolique.
- Selon les conditions environnementales : lunettes soleil polarisées et protection solaire

Matériel de secours, de formation et d'entraînement

Toujours suivre les recommandations pour le nettoyage et la désinfection si on prévoit un échange entre les participants et une dyade.

- Matériel pour l'évaluation de la condition physique : brique de 20 livres

- Matériel de secours : perche de sauvetage, bouée-tube avec corde de 2 m, bouée torpille ou annulaire (le VFI qui est parfois utilisé comme objet de sauvetage n'est pas recommandé en raison de la difficulté de maintenir une distance de 2 m avec la victime lors des sauvetages) et planche dorsale. Trousse de premiers soins (requis en fonction des interventions lorsque requis : 1 trousse de premiers soins par candidat ou par dyade).
- Mannequin(s) de sauvetage

Mannequin(s) pour la RCR avec des poumons (selon la meilleure option et dans l'ordre de préférence) :

1- Ratio de 1 mannequin : 1 candidat

2- Ratio mannequin/participants recommandé au guide des programmes 1 : 3 :

- les candidats ventilent avec le masque de poche muni d'un filtre viral (si ce dernier est disponible pour tous)
- si masque de poche sans filtre viral : changement de poumons et désinfection selon la procédure entre chaque candidat

COMMENT UTILISER LES TABLEAUX

Les tableaux dans les pages suivantes présentent les adaptations des items à enseigner et à évaluer. Le choix du niveau de contact doit être effectué en présentant le moins de risque, par exemple lors de la pratique initiale des habiletés on privilégie une approche sans contact ou avec les mannequins. Les habiletés de sauvetage avec contact doivent être évaluées afin de s'assurer de la maîtrise des habiletés par les participants. Les crochets indiquent les choix possibles pour chacun des items et les † sont les items de la requalification.

Pour repérer rapidement les mises à jour veuillez consulter les mises à jour du 6 avril qui sont en bleu et celles du 8 avril indiquée en jaune

INFORMATIONS IMPORTANTES À RÉVISER POUR LES COURS ET LE TRAVAIL DE SURVEILLANCE AQUATIQUE

Pour le Moniteur Sauveteur National (MSN) et le Gestionnaire de lieu de baignade – à réviser avant de donner une formation, un examen initial de qualification, un examen de requalification ou d'organiser un entraînement

- 1) Questionnaire des symptômes : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>
- 2) Recommandations de santé publique - consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-53W_consignes-personne-symptomes.pdf
- 3) COVID-19 : Lieu de baignade – questions et réponses par l'INSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3004-lieux-baignade-qr-covid19>
- 4) Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur des activités intérieures et extérieures de sport, de loisir et de plein air – COVID-19 de la CNESST. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/guide-covid-19-activites-interieures-exterieures>
- 5) Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour la formation qualifiante – COVID-19 : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/guide-covid-19-formation-qualifiante>
- 6) APSAM. COVID-19 Premiers secours et premiers soins. Pour les Secouristes en milieu de travail, premiers intervenants et sauveteurs : Réanimation sur une victime qui n'est pas victime de noyade ou qui est victime de noyade, Masque de poche avec filtre HEPA ou filtre viral <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/premiers-secours-et-premiers-soins> et Bulletin clinique COVID-19 Chaîne de survie : <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>
- 7) Masques de procédure : voir les spécifications ici : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/epi#protection-respiratoire>
- 8) Vérification quotidienne avant l'activité avec la Liste de vérifications quotidiennes (secteur des activités de sport et de plein air) : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161B-liste-sports-loisirs.pdf>
- 9) Mesure de contrôle dans les milieux de travail en contexte d'apparition de variants sous surveillance rehaussée : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/mesures-contrôle-variants>

Note importante

Les recommandations contenues dans cette fiche ne s'adressent qu'aux Sauveteurs nationaux et non aux professionnels de la santé qui sont formés en soins pré hospitaliers (dont les techniciens ambulanciers paramédicaux), ni aux premiers répondants, tels que définis dans la Loi sur les services pré hospitaliers d'urgence. Ces derniers doivent se référer aux mesures de la Direction médicale nationale des services pré hospitaliers d'urgence : <https://www.urgences-sante.qc.ca/direction-medicale-nationalespu/covid-19/>

MONITEUR EN SAUVETAGE ET MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (COURS DE 32H)

SESSIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat moniteur lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Visioconférence	Pas de contact requis (enseignant à la piscine) maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 :1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
1. INTRO	✓					<p>Nous encourageons l'apprentissage de ces habiletés par apprentissage mixte soit à distance par des moyens telle que la visioconférence, les candidats pourront faire la démonstration de leur apprentissage à la piscine.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le candidat moniteur porte un masque de procédure durant les pratiques d'enseignement à la piscine ou lors des stages. Quand les candidats sont dans l'eau, la distanciation est de mise et il faut éviter les croisements et ne jamais se retrouver face à face. Pour la pratique des habiletés de sauvetage veuillez-vous référer aux Fiches techniques des cours de Médaille de Bronze, Croix de Bronze ou Sauveteur National. <p>Privilégier l'utilisation des stations de surveillance surélevée afin de favoriser la distanciation physique de 2 m. Le port du masque de procédure en continu est obligatoire durant la pratique de la surveillance aquatique et il est requis lorsque le surveillant-sauveteur ne peut maintenir une distance de 2 m avec les baigneurs durant la surveillance aquatique.</p> <p>Les surveillants-sauveteurs porteurs de lunettes correctrices doivent prendre des mesures pour éviter que des lunettes qui s'embuent deviennent une distraction à la surveillance aquatique. Dans l'éventualité où il est impossible d'éliminer la buée, et seulement si aucune solution n'est possible, les surveillants-sauveteurs pourront enlever leur masque de procédure durant leur fonction de surveillance mais devront strictement respecter une distanciation physique de plus de 2 mètres et prioriser des stations de surveillance surélevée.</p>			✓
2. LEADERSHIP DE LA SDES	✓							✓	
3. CONNAISSANCE DU CURRICULUM	✓	✓				<ul style="list-style-type: none"> La session sur les styles de nage doit s'effectuer en conservant une distance de 2m. Cette session peut être effectuée avec une dyade lors des activités libres. Les participants demandent aux sauveteurs de pouvoir filmer leurs styles de nage pour avis du formateur. 		✓	✓
4. CONNAISSANCE DE LA SDES	✓								

MONITEUR EN SAUVETAGE ET MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (COURS DE 32H)

SESSIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Visioconférence	Pas de contact requis (enseignant à la piscine) maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
5. PRÉSENTATION	✓								
6. SANTÉ ET SÉCURITÉ	✓	✓				<ul style="list-style-type: none"> Les sessions 6 à 9 peuvent être enseignées sur le bord de la piscine pendant une session pratique. Le candidat moniteur porte un masque de procédure durant les pratiques d'enseignement ou lors des stages. Le formateur porte un masque de procédure et maintient une distance de 2m avec les candidats moniteurs. Les démonstrations sont effectuées avec des mannequins. 			
7. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPRENANT	✓	✓							
8. FACILITATION ET MENTORAT	✓	✓							
9. ÉTHIQUE ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ	✓	✓							
10. TRAVAIL D'ÉQUIPE ET COLLABORATION	✓								
11. PRÉPARATION	✓								

MONITEUR EN SAUVETAGE ET MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (COURS DE 32H)

SESSIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)			
	Visioconférence	Pas de contact requis (enseignant à la piscine) maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée	
12. RÉOLUTION DE PROBLÈME	✓					<ul style="list-style-type: none"> Quand les candidats sont dans l'eau, la distanciation est de mise et il faut éviter les croisements et ne jamais se retrouver face à face. La session évaluation peut-être effectué lors d'un examen d'un cours de Médaille ou Croix de Bronze. 				
13. COMMUNICATION	✓									
14. ÉVALUATION		✓	✓	✓	✓		<ul style="list-style-type: none"> Les sessions 13, 14 et 15 se déroulent en piscine Le formateur porte un masque de procédure et maintient une distance de 2m avec les candidats moniteurs. Les démonstrations sont effectuées avec des mannequins 	✓	✓	✓
15. DÉMONSTRATION DES HABILITÉS		✓	✓	✓	✓			✓	✓	
16. SÉANCE DE CLÔTURE	✓									

MONITEUR PREMIERS SOINS (16h ou 32h)

SESSIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat moniteur lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Visioconférence	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
1. INTRODUCTION	✓								
2. LEADERSHIP DE LA SDES	✓								
3. CONNAISSANCE DU CURRICULUM	✓		✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Se référer aux fiches techniques des cours pour les pratiques des habiletés des items du programme 	✓	✓	✓
4. CONNAISSANCE DE LA SDES	✓								

MONITEUR PREMIERS SOINS (16h ou 32h)

SESSIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)			
	Visioconférence	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée	
5. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPRENANT	✓					<ul style="list-style-type: none"> Lors de l'enseignement en classe les candidats doivent être en mesure de respecter la distanciation physique de 2m S'il y a des moments qu'ils se retrouvent à moins de 2m, le masque de procédure devient obligatoire. Pour circuler dans la classe, le masque de procédure est obligatoire et pour les candidats et le formateur. Les démonstrations sont effectuées sur des mannequins ou sur soi-même : aucune démonstration entre participants ou entre participants et moniteurs 				
6. PRÉSENTATION	✓									
7. SANTÉ ET SÉCURITÉ	✓	✓	✓				<ul style="list-style-type: none"> Les participants doivent pratiquer le nettoyage et la désinfection des mannequins. 	✓	✓	✓
8. FACILITATION ET MENTORAT	✓									
9. ÉTHIQUE ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ	✓									
10. TRAVAIL D'ÉQUIPE ET COLLABORATION	✓									
11. PRÉPARATIONS	✓									

MONITEUR PREMIERS SOINS (16h ou 32h)

SESSIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Visioconférence	Pas de contact requis maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
12 RÉSOLUTION DE PROBLÈME ET PRISE DE DÉCISION	✓								
13. COMMUNICATIONS		✓				<ul style="list-style-type: none"> Les items 13 à 15 doivent se donner en présentiel. Les formations en présentiel doivent se donner dans un local bien ventilé, permettant la distanciation de 2m ou à l'extérieur ou sur le bord d'une piscine. 			
14. ÉVALUATION		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
15. DÉMONSTRATION DES HABILITÉS		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
16. SÉANCE DE CLÔTURE	✓	✓							

REQUALIFICATION MONITEUR EN SAUVETAGE (MS), MONITEUR PREMIERS SOINS (MPS), MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL (MSN)

REQUALIFICATIONS	Niveau de contact					Adaptations du candidat moniteur lors des situations d'apprentissage et au travail	Désinfection (équipement de sauvetage)		
	Visioconférence	Pas de contact requis (enseignant à la piscine) maintien de la distance de physique	Mannequin	Membre de la bulle familiale	Dyade (porter masque de procédure hors de l'eau ou partie peu profonde		Après usage d'un candidat lorsque ratio 1 : 1 ne peut être maintenu	Après usage par une dyade	Au début et à la fin de la journée
MONITEUR EN SAUVETAGE	✓					<ul style="list-style-type: none"> Les participants devront compléter un cours de requalification Croix de Bronze ou Sauveteur National pour maintenir le brevet de moniteur en sauvetage à jour. 			
MONITEUR PREMIERS SOINS	✓					<ul style="list-style-type: none"> Les participants devront compléter un cours de requalification Premiers soins général pour maintenir le brevet de Moniteur premiers soins à jour 			
MONITEUR MS ET MPS	✓	✓				<ul style="list-style-type: none"> Les participants devront compléter un cours de requalification Croix de Bronze ou Sauveteur National pour maintenir le brevet de moniteur en sauvetage à jour. Les participants devront compléter un cours de requalification Premiers soins général pour maintenir le brevet de Moniteur premiers soins à jour 			
MONITEUR SAUVETEUR NATIONAL						<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le système de crédit 			